

27/03/2026

Actions en toxicologie des SPSTI

FATox n°29 – PST 14 – Prévention des risques chimiques (dont les risques CMR)

Informations générales

Nom du SPSTI	PST 14
Région	Normandie
Nom – Thème du projet	Prévention des risques chimiques (dont les risques cancérogènes, mutagènes, ou reprotoxiques)
Pilote(s) du projet et coordonnées	<ul style="list-style-type: none"> Olivier BALHAWAN – obalhawan@pst14.fr
Date de réponse au questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> 27/10/2025

Cadre de l'action

Cadre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> PRST CPOM Projet de Service Pluriannuel
-------------------	---

Cible du projet

Cible de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Adhérents Travailleurs
Secteur(s) concerné(s) (code(s) NAF)	<ul style="list-style-type: none"> Tous secteurs exposés au risque chimique
Nombre d'adhérents potentiellement concernés	<ul style="list-style-type: none"> Priorité donnée aux TPE/PME concernées par l'usage de substances CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction).
Nombre de travailleurs potentiellement concernés	<ul style="list-style-type: none"> /

Description du projet

<p>Descriptif du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les adhérents sur l'évaluation du risque chimique. ▪ Aider à l'application du décret n°2024-307 du 4 avril 2024. ▪ Renforcer les compétences, la communication et la mutualisation.
<p>Mots clés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CMR ▪ Evaluation ▪ TPE/PME
<p>Motif de déclenchement</p>	<p>Mise en place d'une action renforcée tripartite (CPOM), suite à la publication du décret n°2024-59 incluant des diagnostics, des outils de traçabilité et de sensibilisation sur la prévention du risque chimique, notamment CMR.</p>
<p>Objectifs du projet</p>	<p>Accompagner les TPE/PME dans la prévention des risques chimiques, en ciblant particulièrement les CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques).</p>
<p>Méthodologie du projet</p>	<p>Volet 1 – Accompagnement des adhérents sur l'évaluation du risque chimique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cartographier les entreprises exposées à partir des DUERP, des FE, des FDS, des déclarations des effectifs, des tableaux de suivi des expositions aux CMR, et des données de Toxilist. ▪ Sensibiliser les employeurs à l'évaluation des risques (analyse critique des FDS, usage de Seirich, étude de poste et métrologie). ▪ Sensibiliser les salariés via des ateliers participatifs, lors des journées santé-sécurité, via les rencontres santé-travail, lors des études de poste, et/ou des visites médicales. ▪ Outiller les TPE/PME avec des supports adaptés pour faciliter la mise en œuvre des démarches de prévention (outils institutionnels, sites et documents : OiRA, Seirich, ameli.fr, INRS, etc., intégration des données dans Toxilist, création et diffusion de documents de communication (plaquettes, vidéos, etc.) réalisés en interne et/ou dans le cadre du PRST4. <p>Volet 2 – Aide à l'application du décret n°2024-307 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion d'une newsletter et d'une grille de lecture DREETS expliquant le décret. ▪ Mise à disposition des outils Présanse (Groupe ASMT Toxicologie). ▪ Organisation de sensibilisations et de webinaires. ▪ Exploitation des données de Toxilist pour repérer les CMR 1A/1B.

<p>Moyens Humains, techniques, partenariaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyens humains : équipes pluridisciplinaires, spécialistes du risque chimique, ingénieurs et contrôleurs CARSAT, et les ingénieurs DREETS. ▪ Moyens techniques : logiciels métier, Toxilist, outils statistiques et base de données en Santé au travail (BEIST), supports institutionnels (grille sur le décret n°2024-307, RC-Pros, plaquettes, affiches, et vidéos réalisées dans le cadre du PRST Normandie. ▪ Partenariats : laboratoire interrégional de chimie de la CARSAT Normandie, les contrôleurs de secteur, les ingénieurs de la cellule prévention de la DREETS de Normandie.
<p>Résultats attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement formalisé (FE, aide au DUERP intégrant le risque chimique). ▪ Production de supports de sensibilisation adaptés à chaque public (employeurs, salariés, équipes internes). ▪ Renforcement de la coopération entre les partenaires : CARSAT-DREETS-SPSTI. ▪ Montée en compétence durable de tous les collaborateurs du Service.

Calendrier et état d'avancement

<p>Date de début</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 01/01/2026
<p>Date de fin</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 31/12/2030
<p>Etat d'avancement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initié